

DELIBERATION

De la Commission de la recherche

Réunion du 26 mars 2021

Election des personnalités extérieures de la deuxième catégorie suite à appel public à candidatures

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

- VU** *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-5 ;*
VU *l'arrêté SAGJ-21-016 portant sur l'organisation de l'élection des personnalités de 2ème catégorie à la Commission de la recherche-scrutin du 26 mars 2021;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Elit, à la majorité absolue des voix au premier tour, la personnalité extérieure de la deuxième catégorie:**

Monsieur Christophe GUITTON

Le détail du vote est le suivant :

- **Nombre de votants: 38**
- **Votes constatés dans les urnes : 38**
- **Votes blancs : 2**
- **Suffrages valablement exprimés : 36**
- **Nombre de voix pour la candidature de Monsieur Christophe GUITTON : 36**

Le Mans, le 26 mars 2021

Le Président de la réunion

Jean-Luc MOUGET



Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 30/03/21